

Un plan régional d'actions

La Grenouille rousse bénéficie d'un programme d'actions sur la période 2011-2015 visant à conserver ses populations.

Des actions...

...pour améliorer les connaissances

Suivi de sites connus, recherche de nouveaux sites pour mieux appréhender sa répartition géographique, études génétiques, etc.

...pour préserver les habitats

Partenariat avec les exploitants agricoles et les sylviculteurs, gestion et restauration de sites de pontes, prise en compte de la Grenouille rousse dans les politiques publiques (documents d'urbanisme, SAGE, etc.)

...pour communiquer et sensibiliser

Création d'outils de communication, réunions d'informations locales, sorties sur le terrain, etc.

Ces actions sont mises en œuvre grâce à l'implication de plusieurs structures : l'ONF, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, le CPIE Sèvre et Bocage, la LPO Loire-Atlantique, la LPO Anjou, la LPO Sarthe, la LPO Vendée, la LPO PDL, Mayenne Nature Environnement et Bretagne Vivante.

Notes

N'hésitez pas à communiquer vos observations accompagnées de photos.

Programme d'actions coordonné par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire et le CPIE Sèvre et Bocage.

Coordination LPO Pays de la Loire
10, rue Port Boulet
49080 Bouchemaine
02 41 44 44 22



CPIE Sèvre et Bocage Maison de la Vie Rurale
85700 La Flocellière
02 51 57 77 14



SÈVRE ET BOCAGE

Contact local

Avec le soutien financier de :



La Grenouille rousse

en Pays de la Loire



Répartition et statut de la Grenouille rousse



Bien présente dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe, la Grenouille rousse est très rare dans le reste des Pays de la Loire. En effet, elle n'occupe que quelques petits secteurs, très localisés, en forêt ou dans le bocage.

Sa rareté et l'isolement de ses populations en font une espèce menacée et prioritaire en terme de conservation à l'échelle régionale.

Une espèce menacée, à préserver

Une espèce très discrète

Classe : Amphibiens
Famille : Ranidés

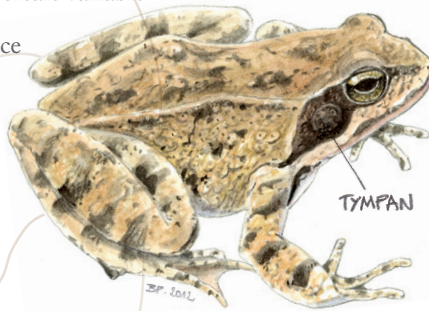
Ordre : Anoures
Espèce : *Rana temporaria*

La discrétion de la Grenouille rousse hors période de reproduction la rend difficile à observer. Elle se distingue des autres espèces par certains critères morphologiques mais **un risque de confusion est néanmoins possible avec la Grenouille agile**.

Détails morphologiques...

La Grenouille rousse

- **taille :** 50 à 65 mm dans nos régions ;
- **allure générale :** ramassée, museau court et obtus ;
- **tympans :** moins grand que l'œil ; masque temporal peu contrasté ;
- **membre postérieur :** généralement court ; palmure des pattes importante ;
- **couleurs :** face dorsale variable (jaune, vert, rose, rousse, brune), face ventrale blanche jaunâtre plus ou moins tachée de noir ou de rouge.



La Grenouille agile

- **taille :** 45 à 65 mm ;
- **allure générale :** élancée, museau long, proéminent ;
- **tympans :** aussi grand que l'œil ;
- **membre postérieur :** long ; palmure des pattes moyenne ;
- **couleurs :** face dorsale brune roussâtre ou grisâtre, face ventrale entre le blanc nacré, le jaunâtre et le rosé, rarement tachetée.



Milieus, menaces et actions de conservation

En contexte bocager

Bien présente dans le bocage de certains départements, **la Grenouille rousse affectionne les petites vallées riches en prairies humides liées à l'élevage**. Réfugiée dans les petits boisements ou les haies lors de sa phase terrestre, elle rejoint ensuite les secteurs de prairies où elle trouvera une lame d'eau suffisante pour y pondre ses œufs. Elle peut également utiliser les zones de débordement des mares.



En contexte forestier

La Grenouille rousse est très **présente dans certains massifs forestiers où elle se réfugie en période estivale**. Au moment de la reproduction, elle utilise les prairies humides et mares associées à des boisements ainsi que les ornières et les fossés au sein même du massif forestier et en lisière.



Des menaces bien présentes

La modification et la destruction de ses habitats constituent les principales menaces :

- assèchement des sites de reproduction (drainage, recalibrage de cours d'eau, comblement de mares, etc.) ;
- mise en culture des prairies humides et abandon de l'élevage ;
- arasement des haies.

En milieu forestier, les travaux sylvicoles et la réfection des chemins peuvent également constituer des menaces.

L'isolement de certaines populations représente un danger pour la conservation de la Grenouille rousse à long terme.

Des mesures favorables à la conservation...

La conservation des haies et des milieux boisés ainsi que la prise en compte de cet amphibien dans les politiques publiques (comme les documents d'urbanisme) amélioreront sa préservation.

La conservation des sites de pontes est une priorité à l'échelle régionale :

• maintien des pratiques favorables telles que l'élevage sur les prairies humides ;

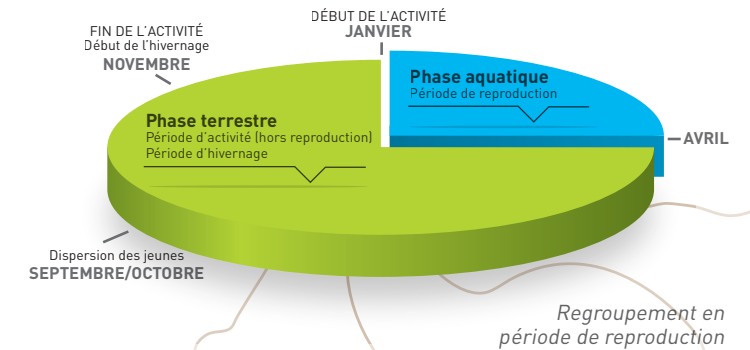
• gestion voire création de sites de pontes : mares et dépressions prairiales ;

• planification des travaux de réfection des chemins forestiers.

Une espèce avant tout terrestre

La Grenouille rousse

La Grenouille rousse est une espèce précoce qui sort de son hibernation dès le mois de janvier. Elle passe la majeure partie de son temps en phase terrestre et rejoint le milieu aquatique uniquement lors de la reproduction (fin décembre à avril).



Reproduction

La migration vers les sites de reproduction se fait massivement à la sortie de l'hivernage, par temps humide et avec des températures d'au moins 5°C.



Lors de l'accouplement, le mâle saisit la femelle au-dessous des aisselles. La ponte a lieu en première partie de nuit, à une température de l'eau d'au moins 4°C. La précocité de l'espèce induit des risques de destruction des pontes en cas de gelées tardives prolongées.

